

► Redonner sa force au clocher qui veille depuis longtemps sur Champier

◆◆ LE PROJET

Le projet débutera par la restauration urgente du clocher, dont les maçonneries fragilisées menacent de s'effondrer sur l'espace public. Cette première phase visera à reprendre les enduits à la chaux, traiter les infiltrations et sécuriser l'ensemble. Les phases suivantes concerneront les façades puis la couverture, pour redonner à l'église un état sain, durable et cohérent avec son architecture ancienne. Les travaux seront menés par des professionnels locaux, dans le respect des matériaux traditionnels.

◆◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

L'église Saint-Nizier, discrète mais solidement implantée au cœur de Champier, est l'un des rares témoins anciens du village. Transformée en maison commune à la Révolution, elle est ensuite fermée sous la Terreur et tombe en ruine. Ce n'est qu'en 1809 qu'elle est réparée, avec l'édification d'un nouveau clocher à la jonction du chœur et de la nef.

Une cloche fut retirée sur ordre de la Convention, qui imposait de n'en garder qu'une par commune. Celle qui subsiste, 330 kg, porte encore son inscription latine : "Saint Nizier et Saint Sébastien, priez pour nous. Délivre-nous

Seigneur, de la foudre et de la tempête." Restaurée en 2017, elle sonne toujours.

L'église, sobre et rurale, typique du Dauphiné, reste un lieu de culte, de passage et de mémoire. Elle accueille les célébrations, les hommages et les promeneurs en quête d'histoire ou de recueillement.

◆◆ LA MOBILISATION

Le projet s'appuie sur une volonté partagée : celle des élus et des habitants de préserver un repère local et de renforcer l'attractivité du bourg. La restauration de l'église s'inscrit dans un projet plus large d'aménagement et de développement rural. Elle permettra aussi de rendre le lieu plus accessible, notamment pour les personnes à mobilité réduite. La commune a déjà engagé des démarches, identifié les priorités avec des professionnels du patrimoine, et prévoit de faire appel à des entreprises qualifiées.

Montant des travaux	563 900€
Objectif de collecte	30 000€
Début des travaux	2026

Crédit photos © Commune de Champier



► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de L'église Saint-Nizier à Champier

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/103286

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à Fondation du patrimoine, Rhône-Alpes, BP 70289, 75867 PDC Paris 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
L'église Saint-Nizier à Champier

Le montant de mon don est de

☐ 80 € ☐ 150 € ☐ 250 € ☐ 500 € ☐ _____ €

Raison sociale* : _____

Forme juridique* : _____ SIREN* : [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Nom : _____

Adresse : _____

_____ Code postal : _____

Ville : _____ Pays : _____

E-mail : _____

*Informations obligatoires pour les entreprises

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75% du don, dans la limite de 1 000 € par an et de 66 % au-delà.				
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).				
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
Réduction d'impôt de 60% du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40 % au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.				

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre ☐

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons. Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément à la réglementation en vigueur, en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre. ☐

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Rhône-Alpes
Fort de Vaise
27, bd Antoine de Saint-Exupéry
69009 Lyon
04 37 50 35 78
rhonealpes@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur    



COMMUNE DE CHAMPIER

900 route des Alpes
38260 Champier
04 74 54 46 32
secretariat@commune-champier.fr
champier.reseaudescommunes.fr

FONDATION

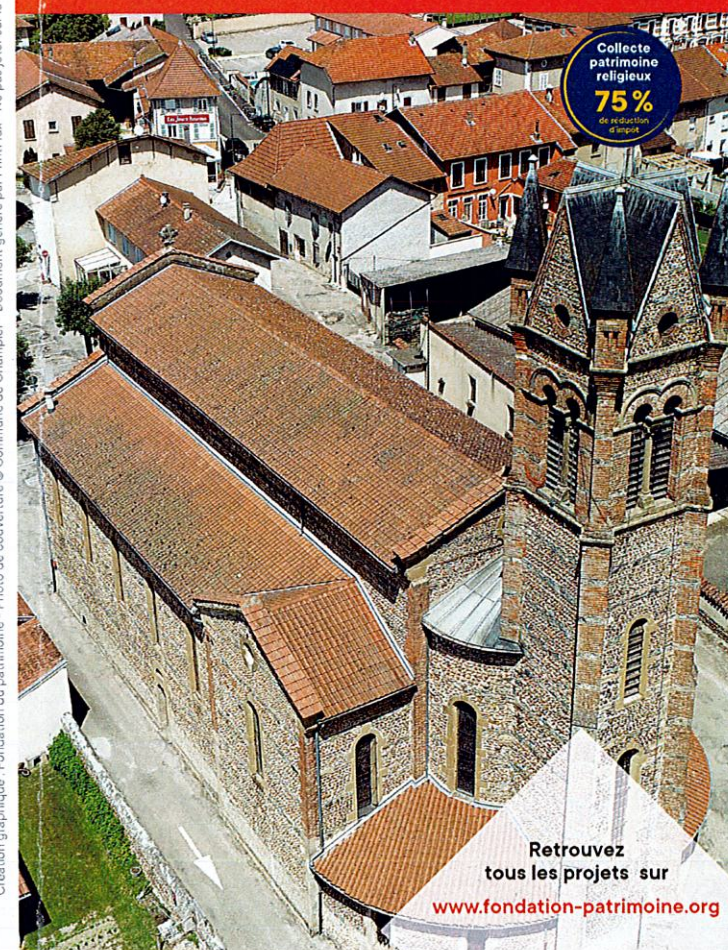


DU
PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la
restauration de

L'église Saint-Nizier à Champier



Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org